

DELIBERATION

Chambre de Commerce et d'Industrie Nantes St-Nazaire
Séance du 24 novembre 2023

Présidente de séance : Laurence VERNAY

Secrétaire de séance : Daniel BOUYER

BUDGET PRIMITIF 2024 DE LA CCI NANTES ST-NAZAIRE

L'Assemblée Générale de la CCI Nantes St-Nazaire, réunie le 24 novembre 2023 à Nantes,
Après avoir constaté que plus de la moitié des membres en exercice sont présents ou représentés,

Laurence VERNAY, 1^{ère} Vice-Présidente

Nous passons maintenant à la partie budget avec l'examen du budget primitif 2024.

Comme vous le savez, en ce qui concerne la TCCI nous devrions avoir une stabilité du plafond national en 2024, en revanche l'actuel projet de loi de finance pour 2024 prévoit un prélèvement sur les fonds de roulement excédentaires. En 2024 notre chiffre d'affaires continue de croître avec une progression de plus de 17% en 2024 par rapport à 2023, progression principalement due aux locations de locaux.

Je vous propose tout d'abord de passer la parole à Jean-Yves Lhériaux pour qu'il vous expose plus en détail ces projets de budgets.

Jean-Yves Lhériaux, Directeur Financier

.....

Laurence VERNAY, 1^{ère} Vice-Présidente

Merci pour cette présentation, je propose maintenant que nous écoutions Denis MAURE Président de la Commission des Finances pour l'avis de cette commission.

Denis MAURE, Président de la Commission des Finances

La Commission des Finances de la CCI Nantes St Nazaire s'est réunie le lundi 6 novembre dernier afin d'examiner ces projets de budgets.

Concernant le budget primitif 2024,

Sur le résultat :

La Commission a pris acte du projet de résultat comptable à hauteur de -519 K€.

Celui-ci est affecté par l'opération d'acquisition de la Maison de l'Entrepreneuriat et des Transitions à Saint Herblain et le transfert du siège social de la CCI :

- Avec des charges de déménagement, d'occupation, d'intérêts d'emprunts et d'amortissement représentant globalement 2.886 K€.
- Et une mise en location des espaces, progressive sur la première année, générant un revenu estimé à 369 K€.

L'augmentation des charges d'exploitation de ce nouveau site est partiellement compensée par la baisse des coûts d'occupation des bâtiments des Salorges et des coûts énergétiques.

La Commission a par ailleurs constaté :

- Une forte croissance du chiffre d'affaires (+1.753 K€), liée essentiellement aux revenus du patrimoine de la CCI (+1.239 k€),
- Une progression de la masse salariale (+459 k€) découlant des recrutements en cours pour reconstituer les équipes.

Sur les investissements :

La Commission a pris acte d'un programme d'investissement de 6,7 M€ en 2024, dont les principales opérations concernent les travaux d'aménagement du nouveau bâtiment de Saint-Herblain et d'installation d'ombrières photovoltaïques sur les parkings (pour un total de 3,8 M€).

Le fonds de roulement prévisionnel devrait s'élever à 3,6 M€ fin 2024.

Après avoir examiné le projet de budget primitif 2024 la Commission des Finances donne un avis favorable à ce projet et propose à l'Assemblée de l'approuver.

Laurence VERNAY, 1^{ère} Vice-Présidente

Merci Denis, avant de passer au vote avez-vous des questions ?

Pas de questions donc je propose maintenant de passer au vote du budget primitif 2024 dont les principales valeurs sont affichées sous vos yeux.

Il y a-t-il des votes CONTRE, des ABSTENTIONS

Délibération approuvée par :

Quorum : 31	Présents : 35
35 voix POUR	0 voix CONTRE

La 1^{ère} Vice-Présidente de la CCI Nantes St-Nazaire



Le Secrétaire, membre du Bureau

